

# Momentum

Le bulletin économique  
du Chantier de l'économie sociale



**Rédaction**

Jacques Charest  
Fiducie du Chantier de l'économie sociale

Émilien Gruet  
Chantier de l'économie sociale

Stéphanie Guérette  
Collectif des entreprises d'insertion du Québec (CEIQ)

Charles Guindon  
Chantier de l'économie sociale

Geneviève Huot  
Chantier de l'économie sociale

Nancy Neamtan  
Chantier de l'économie sociale

CECI – Centre d'étude et de coopération internationale

**Révision**

Carole Lévesque  
Chantier de l'économie sociale

**Impression**

Imprime-Emploi

**Conception**

Coop de travail 1-20MÉDIA



Nancy Neamtan  
Chantier de l'économie sociale

## VOIR GRAND POUR LA CONSTRUCTION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

**D**u printemps arabe à la prise de pouvoir de la gauche au Pérou, des manifestations monstres en Espagne, au Portugal et en Grèce contre les mesures de privatisation et de coupures draconiennes dans les services publics à la remise en question des sources traditionnelles d'énergies à la suite de la catastrophe au Japon, on sent que ça bouge un peu partout sur notre planète! Des gens questionnent, contestent, et même renversent de vieux régimes autoritaires et des logiques de développement imposées par les pouvoirs économiques mondiaux.

Le Québec n'est pas à l'écart de ce foisonnement d'idées et de volontés pour une autre façon de faire de la politique, de la communication, de la culture... et de l'économie. Au contraire, cette mobilisation citoyenne émerge dans une diversité de domaines, la plupart du temps à partir des enjeux locaux ou des aspirations modestes, mais aussi de plus en plus au cœur des prémisses de base du modèle traditionnel de développement. Le débat sur le gaz de schiste, le questionnement sur les vieilles façons de faire de la politique et la vague orange qui a balayé le Québec lors des élections fédérales sont des indices de cette remise en question.

Devant ce monde en questionnement, il est devenu plus urgent que jamais de proposer d'autres projets, de nouvelles pistes d'action, d'autres

voies à suivre et, plus globalement, un autre modèle de développement. Mais aucune de ces voies ne se réalisera si nous ne sommes pas en mesure d'identifier des moyens concrets pour y parvenir. Ces moyens ne peuvent se limiter à quelques idées sympathiques mais marginales. Ils doivent prendre en compte une vision du développement économique qui permet de répondre aux besoins des populations du Nord comme du Sud, tout en assurant une protection de l'environnement. Ils doivent tenir compte de la diversité de la planète – la diversité culturelle, la biodiversité et la diversité des choix des peuples sur leur avenir.

Voilà le défi central auquel fait face le mouvement de l'économie sociale et solidaire au Québec et à travers le monde. C'est pour cette raison que le Chantier de l'économie sociale a toujours considéré que le développement des entreprises collectives devait faire partie d'un mouvement plus large de transformation économique et sociale. C'est aussi pour cette raison que le Chantier contribue activement au développement d'un système de finance solidaire et responsable, à l'essor du commerce solidaire et au renforcement de l'ancrage territorial basé sur la prise en charge des collectivités de leur développement et des modes de production respectueux de l'environnement. Et c'est toujours la même motivation qui a fait que, dès sa mise en place, le Chantier a consacré des efforts à construire des liens avec

des réseaux similaires dans d'autres pays et à faire la promotion d'une économie sociale et solidaire au niveau international.

Mais pour développer autrement, il faut également gouverner autrement. La société civile ne peut pas, à elle seule, opérer ce virage. À l'instar du secteur privé, qui bénéficie de politiques publiques généreuses depuis des décennies, l'économie sociale et solidaire doit pouvoir s'appuyer sur un environnement et des politiques publiques favorables à son développement et, ce, tant à l'échelle locale que nationale et internationale.

Le sujet des politiques publiques et le nécessaire dialogue entre la société civile et les pouvoirs publics en vue de leur construction sera au cœur des discussions au Forum international de l'économie sociale et solidaire qui aura lieu en octobre 2011 à Montréal. Certes, le Chantier de l'économie sociale s'est lancé dans cette aventure convaincu que le Québec avait des réalisations à mettre en valeur sur la scène internationale. Mais nous avons aussi fait ce choix parce que nous avons énormément de choses à apprendre de ce foisonnement d'initiatives populaires et gouvernementales sur tous les continents en faveur d'une économie plus inclusive, démocratique et durable. Et surtout, nous avons voulu réunir des acteurs de plus de 40 pays ainsi que des instances internationales afin de renforcer des



liens et des alliances entre un ensemble de mouvements, de pays, de réseaux et de personnes qui innovent, développent et vivent l'économie sociale et solidaire à tous les jours. Des gens qui participent activement à une économie «autrement» et, par le fait même, contribuent à répondre aux besoins et aux aspirations exprimés par des populations en recherche d'une meilleure qualité de vie et de vivre ensemble.

Depuis la création du Chantier il y a bientôt quinze ans, le mouvement de l'économie sociale et solidaire a progressé. Malgré des réalisations respectables, nous n'en sommes qu'aux premiers balbutiements dans la construction d'une économie réellement solidaire. Les résistances, et même les oppositions, n'ont pas fini de s'exprimer. Et nous avons encore un gros travail à faire pour clarifier nos propositions et notre vision de l'avenir.

Devant les attentes et les aspirations de nos collectivités, nous nous devons de redoubler d'efforts, de changer d'échelle et de voir grand. C'est dans cet esprit que le Québec accueillera des gens de tous les continents au FIESS. Soyons au rendez-vous pour qu'ensemble nous nous mettions à l'écoute des autres, à la recherche de nouvelles pistes d'action pour le Québec et pour que nous construisions ensemble des liens durables afin de contribuer, selon nos moyens, à la mise en place d'une autre façon de construire l'avenir de notre planète.

Jacques Charest  
Fiducie du Chantier de l'économie sociale

# CAPITALISATION DES ENTREPRISES ET MARCHÉ SECONDAIRE

Lors d'un récent article (cf. *Momentum* octobre 2010), nous avons décrit brièvement les contraintes vécues par les entreprises d'économie sociale dans la recherche d'une meilleure capitalisation pouvant soutenir leur développement. Il fut notamment question de leurs difficultés d'accès à de réelles sources de capitalisation, notamment parce qu'elles ne peuvent répondre aux standards des fonds privés de capitaux de risque. Nous soulignons alors qu'une coopérative ou un OBNL ne peut et ne veut vendre une partie de l'entreprise pour se capitaliser contrairement aux entreprises à capital-actions qui peuvent y avoir recours lors d'émission d'actions en bourse ou sur le marché primaire des investisseurs. Ajoutons également que les entreprises d'économie sociale ne veulent se plier aux diktats résultants de la financiarisation de l'économie qui commandent des rendements élevés à courts termes, bien souvent au détriment de l'entreprise.

L'entreprise d'économie sociale doit, elle aussi, pouvoir compter sur une capitalisation adéquate pour assurer son développement et disposer de ressources financières lui permettant de soutenir ses opérations en fonction d'une vision de développement à long terme. C'est pourquoi le mouvement de l'économie sociale a développé des produits financiers adaptés aux besoins de ces entreprises. Dans un premier temps, des produits que nous nommons quasi-équité ont été offerts sous forme d'investissement dans les entreprises sans exigence de remboursement du capital avant une période de 2 à 5 ans. Par la suite, des produits de capital patient s'apparentant davantage à de la capitalisation ont vu le jour en offrant aux entreprises des investissements pouvant aller jusqu'à 15 ans sans exigence de remboursement du capital. Plus encore, ces produits financiers commandent un rendement acceptable et supportable par l'entreprise d'économie sociale tout en assurant un retour sur l'investissement adéquat aux investisseurs. Depuis quelques années déjà, des millions de dollars en capitaux patients ont été investis dans les entreprises d'économie sociale et tout indique que la disponibilité de ces types de fonds devrait s'accroître sensiblement au cours des prochaines années.

En effet, dans le courant que représentent l'investissement et le placement responsable, nous constatons un intérêt certain pour les fondations et les fonds publics d'investissement à mettre en application les principes de l'investissement en lien avec la mission. De plus en plus de grandes fondations canadiennes et américaines s'interrogent sur les placements qu'elles effec-

tuent afin de tirer les revenus nécessaires pour la réalisation de leur mission. Dans un premier temps, elles ont appliqué le principe de tamisage de leurs investissements pour ne pas investir dans des entreprises ou secteurs en contradiction avec leur mission. Elles sont maintenant à une étape où elles se questionnent sur les possibilités qui leur sont offertes d'accomplir leur mission dans les deux secteurs clés de leurs opérations. En effet, outre les activités de donation et d'investissements philanthropiques qu'elles réa-

*« [...] avec l'arrivée de nouveaux capitaux provenant de fonds et de fondations prônant l'investissement axé sur la mission et « l'impact investment », il devient des plus pertinents d'accentuer le travail de mise en place d'un marché secondaire ou d'une bourse solidaire pour nos produits financiers. »*

lisent sur la base du rendement produit par le placement de leur capital de départ, ne pourraient-elles favoriser le placement de ce même capital dans des entreprises ou des fonds d'investissement partageant leur propre mission? Parallèlement, un courant de pensée – que certains nomment « impact investment » – vise à canaliser des capitaux privés provenant de fondations ou de fonds de pension vers des investissements socialement responsables.

Au regard de ce qui précède, nous sommes à même de constater que de plus en plus d'organisations recherchent de nouvelles façons d'investir leurs capitaux pour maximiser les retombées pour la collectivité.

Les retombées pour les entreprises d'économie sociale pourraient être très intéressantes, pour autant que nous puissions mettre en place les outils

financiers pertinents et qui répondent aux besoins de ces investisseurs. À cet égard, un obstacle important a été levé par la mise en place de fonds intermédiaires, telle que la Fiducie du Chantier de l'économie sociale, qui ont pour mandat de rendre disponible des produits financiers répondant à la fois aux exigences et aux demandes des investisseurs et aux besoins des entreprises d'économie sociale. En tant que fonds intermédiaires, ceux-ci doivent donc répondre adéquatement à des demandes qui, à priori, apparaissent divergentes.

Cette exigence s'impose notamment lorsqu'il est question de capitalisation ou de capital patient ayant un horizon de sortie de 10, voire 15 ans. Bien que répondant aux demandes des entreprises en tant que substitut d'une capitalisation, un tel horizon pose des contraintes importantes aux investisseurs, notamment quant au risque de variation des taux du marché durant cette période. De fait, plusieurs investisseurs sont réticents à un engagement sur une si longue période. C'est pourquoi l'offre actuelle de capital patient comme réponse au besoin de capitalisation des entreprises d'économie sociale porte en elle-même les contraintes qui limitent l'apport de nouveaux capitaux.

À priori, une partie de la solution apparaît simple : l'investissement dans un fonds de capital patient doit offrir un horizon de sortie similaire, ou qui s'y apparente, à ce qui est disponible dans le secteur privé. Traditionnellement, un investissement dans une entreprise à capital-actions a une durée indéterminée. L'investisseur a alors comme scénario de sortie la possibilité de revendre son investissement à l'entreprise ou à tout autre acquéreur potentiel, notamment par le biais de la bourse. Jusqu'à présent, l'investissement en économie sociale n'offre pas cette possibilité, le seul scénario de sortie se limitant au remboursement de l'investissement à la fin du terme.

C'est pourquoi, avec l'arrivée de nouveaux capitaux provenant de fonds et de fondations prônant l'investissement axé sur la mission et « l'impact investment », il devient des plus pertinents d'accentuer le travail de mise en place d'un marché secondaire ou d'une bourse solidaire pour nos produits financiers. En élargissant le bassin potentiel des investisseurs intéressés, nous pourrions alors envisager la mise en place d'un scénario de sortie des premiers investisseurs par le rachat de leur créance et cela sans impact sur l'entreprise. Ainsi, un premier investisseur pourrait décider de céder en tout ou en partie sa participation dans un fonds de capital patient (proposant, par exemple, des placements d'un horizon de 15 ans) à un autre acheteur après une période plus courte (par exemple 5 ans). Ce nouvel investisseur détiendrait alors le titre pour la durée restante du terme ou pourrait lui-même le revendre avant terme.

Certes, il y a quelques défis à relever pour y arriver mais aussi, et surtout, des opportunités qui s'offrent à nous tous et qui sont susceptibles de soutenir encore davantage le développement des entreprises d'économie sociale au Québec. Ce qui, par ailleurs, ne doit pas conduire ou servir de caution au retrait de l'appui nécessaire de l'État au mouvement et aux entreprises de l'économie sociale, notamment sur le plan financier.

Émilien Gruet  
Chantier de l'économie sociale

## FORUM INTERNATIONAL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ENTRE CONNAISSANCE ET RECONNAISSANCE

**L**es discussions et les débats du FIESS seront alimentés par des travaux de recherche réalisés en prévision de l'événement. Ces travaux aboutiront à la production de cinq documents de travail sur les cinq thèmes du forum, d'une recherche transversale, ainsi qu'à la réalisation de six études de cas nationaux (Espagne, Mali, Afrique du Sud, Brésil, Bolivie et Canada). Les documents de travail dresseront un état des lieux synthétique des enjeux et des défis entourant chacun des thèmes et situeront dans un contexte plus large les études de cas nationaux. À ce jour, 5 documents sur 12 sont en voie d'être finalisés, les autres étant en cours de production. Nous donnons ici un bref aperçu de quelques faits saillants de ces recherches à partir des études de cas boliviens, espagnols et canadiens et des documents de travail sur les thèmes de la sécurité et de la souveraineté alimentaires ainsi que de l'emploi et du travail. L'ensemble des travaux de recherche sera diffusé d'ici l'automne.

### SUCCÈS ET RECONNAISSANCE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE À TRAVERS LE MONDE

C'est l'un des grands enjeux passé et actuel de l'économie sociale et solidaire. Sans une reconnaissance par l'État et les grands acteurs économiques et sociaux des valeurs et des apports socio-économiques du mouvement, l'économie sociale et solidaire ne peut parvenir à réaliser pleinement son potentiel. De ce point de vue, au Québec comme ailleurs, l'optimisme est de mise. Dans de nombreux pays, les entreprises d'économie sociale apportent des réponses innovantes aux besoins de leur milieu au travers d'initiatives économiquement viables et socialement rentables. Les premiers résultats des recherches réalisées dans le cadre du FIESS démontrent clairement la reconnaissance de ce potentiel partout dans le monde et, ce, tant par les acteurs de la société civile et de ses divers mouvements sociaux que par les gouvernements et les instances internationales.

Ainsi, dans son document sur le thème de l'emploi et du travail, l'Organisation internationale du travail (OIT) souligne que les entreprises et les organisations d'économie sociale et solidaire contribuent aux quatre dimensions du travail décent telles qu'elle les définit dans son agenda: la garantie des droits fondamentaux du travail, la création d'emplois et de revenus décents, l'extension de la protection sociale et le renforcement du tripartisme et du dialogue social.

De plus en plus, l'économie sociale et solidaire est également reconnue comme un moyen efficace de pallier progressivement aux problèmes de l'économie informelle qui sont particulièrement criant dans les pays en développement. À titre d'exemple, au Mali, le secteur informel représente plus de 5 millions de travailleurs, soit un tiers de la population totale. Selon les auteurs de l'étude de cas qui a été menée dans ce pays, la Politique nationale d'économie sociale et solidaire (PNESS) malienne permettra « de créer des dynamiques pérennes qui faciliteront l'amélioration des conditions de travail des travailleurs de l'économie informelle. »

Par ailleurs, le document de travail en préparation sur le thème de l'emploi et du travail fait également référence aux travaux du prix Nobel d'économie 2009, Elinor Ostrom. Ces travaux démontrent l'efficacité optimale de la gestion collective des ressources communes dans une dynamique de développement durable. D'autres bénéfices culturels et environnementaux des initiatives d'économie sociale et solidaire sont aussi de plus en plus mis de l'avant. C'est notamment le cas en matière de sécurité et de souveraineté alimentaires. Par exemple, de nombreuses initiatives d'économie sociale et solidaire, qui sont par essence locales et issues d'une volonté collective de satisfaire un besoin commun, permettent de répondre aux difficultés auxquelles certains font face pour se nourrir sainement tout en respectant l'environnement et en soutenant leur communauté (panier biologique et agriculture urbaine) et en créant une certaine cohésion sociale (jardins et cuisines collectives).

Le Forum international de l'économie sociale et solidaire (FIESS) se tiendra à Montréal du 17 au 20 octobre 2011 sous le thème du nécessaire dialogue État – société civile pour l'élaboration de politiques publiques en faveur de l'économie sociale et solidaire.

Enfin, de plus en plus de pays institutionnalisent cette reconnaissance en adoptant des politiques publiques et en votant des lois en faveur de l'économie sociale. Toujours au Mali, la Politique nationale d'économie sociale et solidaire « prévoit l'élaboration d'un cadre législatif et réglementaire pour les entreprises sociales et le secteur informel et/ou la relecture des textes régissant la microfinance, les coopératives et les marchés publics ». En Espagne, c'est une loi nationale sur l'économie sociale qui a été adoptée à l'unanimité le 16 mars dernier alors qu'au niveau européen, c'est une résolution sur l'économie sociale que le parlement a adopté en février 2009. Enfin, certains pays, comme la Bolivie et l'Équateur, ont intégré l'économie sociale à leur constitution nationale.

Les premiers résultats des recherches menées dans le cadre du FIESS indiquent clairement que l'économie sociale et solidaire jouit de plus en plus d'une reconnaissance accrue. Malgré ce constat indéniable, force est de constater qu'il reste encore plusieurs défis à relever.

#### ENJEUX ET DÉFIS ACTUELS

Le problème de la conceptualisation et de la définition de l'économie sociale et solidaire n'est visiblement pas encore résolu. L'un des thèmes les plus discutés se situe autour de la distinction entre l'économie sociale et solidaire comme modèle alternatif au modèle néolibéral et un entrepreneuriat social qui tente de s'intégrer à ce modèle capitaliste dominant. Par exemple, on peut se demander si la responsabilité sociale des entreprises fait partie intégrante de l'économie sociale ou si ce n'est qu'une façade utilisée par de nombreuses entreprises pour se donner une bonne image? Probablement un peu des deux.

Par ailleurs, le rôle de l'État auprès des entreprises d'économie sociale et solidaire se retrouve bien souvent au centre de ce débat puisqu'il s'agit souvent pour les acteurs gouvernementaux de légitimer leur participation ou leur appui (financier ou législatif) à ces entreprises hybrides ou, au contraire, rester dans une vision binaire de l'économie dans laquelle l'économie sociale n'aurait pas sa place et où la société civile se cantonnerait à un rôle palliatif.

Un des enjeux corollaires à ces questions a trait à l'amalgame possible entre entreprises d'économie sociale et petites et moyennes entreprises (PME) dans l'élaboration des politiques publiques les concernant. C'est ce qui se passe en ce moment même au Brésil, où le Secrétariat national à l'économie solidaire (SENAES), qui fut une des grandes conquêtes institutionnelles du mouvement, a été aboli et dont les fonctions sont en voie d'être intégrées à une structure traitant des PME.

Par ailleurs, l'économie sociale et solidaire fait toujours face à des défis de promotion et de visibilité, voire de pédagogie. À cet égard, soulignons notamment que l'étude de cas en Bolivie a mis en évidence un manque de

(re)connaissance provenant de l'intérieur même du mouvement. Selon les entrevues réalisées, seulement 20,9 % des producteurs de base appartenant aux organisations clés du mouvement bolivien affirment connaître le concept d'économie sociale et solidaire. Ceci démontre qu'il est tout aussi important de partager une compréhension commune du mouvement de l'économie sociale et solidaire que de clarifier et promouvoir le concept auprès des instances institutionnelles. Dans le même ordre d'idées, une des conclusions de l'étude de cas espagnol insiste sur l'importance des politiques publiques « cognitives ». C'est-à-dire des politiques qui favorisent

*« [...] l'économie sociale et solidaire est également reconnue comme un moyen efficace de pallier progressivement aux problèmes de l'économie informelle qui sont particulièrement criant dans les pays en développement. À titre d'exemple, au Mali, le secteur informel représente plus de 5 millions de travailleurs, soit un tiers de la population totale. »*

un meilleur partage des connaissances de la part des législateurs, des fonctionnaires et des acteurs qui innovent en la matière. De ce point de vue, la formation, la diffusion et la recherche partenariale sont des éléments essentiels à la reconnaissance et à la promotion de l'économie sociale et solidaire.

Enfin, de manière plus générale et dans le prolongement de ce besoin de partage de connaissance, ces recherches insistent particulièrement sur la nécessité d'un dialogue État-société civile pour une co-construction de politiques publiques et sur les conditions de ce dialogue. Dans un tel contexte que dire d'autre sinon que ce forum vient à point nommé!

*Pour en savoir plus sur la programmation du forum et pour vous inscrire, visitez le site internet [www.fieess2011.org](http://www.fieess2011.org)*



Charles Guindon  
Chantier de l'économie sociale

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, J'ACHÈTE **RECONNAISSANCE** DE LA PLACE DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE DANS L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC

**L**e gouvernement du Québec a lancé, le 15 juin 2011, sa stratégie de promotion de l'économie sociale.

Par cette annonce, le gouvernement reconnaît une fois de plus l'importance de l'économie sociale dans le développement économique du Québec. Lancé le 2 novembre 2008, le Plan d'action gouvernemental pour l'entrepreneuriat collectif marquait déjà un pas important vers cette reconnaissance. Entre autres, le gouvernement y déclarait vouloir « ... optimiser l'impact de ce secteur d'activité économique où se retrouvent des coopératives et des organismes à but non lucratif (OBNL) [...] et donner à ces acteurs du milieu des moyens concrets et adaptés à leur réalité afin d'accroître le dynamisme des régions et de répondre aux besoins des communautés qui y vivent, et ce, dans une perspective de développement durable. »

Même si la reconnaissance de leur importance est plus récente, les entreprises d'économie sociale sont dans le paysage social et économique du Québec depuis une centaine d'années. Pourtant, on réalise peu que la force de leur présence dans toutes les régions du Québec repose sur le fait qu'elles sont des propriétés collectives et qu'elles mobilisent les énergies de centaines de milliers de Québécois et de Québécoises. Qui plus est, ces entreprises collectives sont inaliénables et ne peuvent être rachetées par des intérêts privés, ni être délocalisées. Elles sont dirigées par des citoyens et des citoyennes sans égard à leur richesse individuelle, pour le bénéfice des collectivités dont elles sont issues.

L'économie sociale se déploie dans près de vingt secteurs de l'économie (agroalimentaire, arts et culture, commerce de détail, environnement, finance, immobilier, etc.). Elle participe à la revitalisation tant de commu-

nautés rurales que de quartiers urbains par des projets qui ont inspirés les concepts de développement durable et qui continuent à en façonner son évolution. Reconnaître l'importance de l'économie sociale au Québec, c'est donc reconnaître la capacité historique des collectivités de participer activement au développement économique et social de leur territoire et, surtout, de leur donner les moyens pour le faire. Par ailleurs, alors que nous sortons à peine de la crise financière qui a secoué la plupart des pays industrialisés, force est de constater que l'économie sociale a joué un rôle majeur dans la performance économique du Québec au cours des dernières années. Pour toutes ces raisons, il importe plus que jamais d'admettre également que l'économie sociale constitue un indicateur essentiel de la santé économique québécoise.

### **L'ÉCONOMIE SOCIALE AU QUÉBEC, UN INDICATEUR ESSENTIEL DE LA SANTÉ ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC**

Le Québec compte plus 7 000 entreprises collectives (coopératives, mutuelles et OSBL) qui emploient quelque 125 000 personnes et génèrent un chiffre d'affaires de 17 milliards de dollars. Ce qui représente environ 6% du PIB du Québec. Datant de 2002, ces données ont été compilées par le Chantier de l'économie sociale en collaboration avec un certain nombre de ministères du gouvernement du Québec, dont la Direction des coopératives du MDEIE pour le secteur coopératif. Des travaux sont actuellement en cours avec le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et l'Institut de la statistique du Québec afin de pouvoir produire plus régulièrement des statistiques sur l'économie sociale au Québec. Ces travaux doivent aboutir le plus rapidement possible pour qu'enfin nous soyons en mesure d'évaluer la croissance de l'économie sociale du Québec et de mesurer son poids économique.

Sans aucun doute, une économie sociale forte deviendra l'un des indicateurs de la santé économique d'un Québec plus solidaire. Il est donc essentiel que l'on soutienne sa croissance au même titre que celle de l'entreprise privée traditionnelle. L'économie sociale est là pour rester et croître dans le meilleur intérêt du Québec et de son économie. Pour sa part, le secteur privé, à la suite de la crise économique majeure que l'on vient de connaître, doit tirer des leçons des pratiques économiques des entreprises d'économie sociale mises en place par ces communautés plutôt que de tenter inutilement de les sortir des marchés que ces mêmes communautés jugent essentiels à leur développement. À cet égard, le Canada, par l'intermédiaire du Bureau de la concurrence, devra veiller à ce que les entreprises d'économie sociale puissent également prospérer dans un marché concurrentiel et innovateur.

*« [...] il importe que les pratiques gouvernementales en la matière soient respectueuses des caractéristiques fondamentales de l'économie sociale [...] et ne cautionne pas l'usage d'un statut juridique aux seuls fins d'accéder à des fonds dédiés à ces organisations. »*

#### **DÉMOCRATISONS L'ÉCONOMIE PUISQUE 50 % DU PIB NOUS APPARTIENT**

Le secteur public est responsable, bon an, mal an, de près de 50 % du PIB du Québec. Sur ce 50 %, plus de la moitié consiste en achat de biens et services et le reste en paiements de transferts aux individus et aux entreprises soutenant ainsi la consommation des ménages québécois.

Nous croyons que ces investissements publics dans l'économie du Québec doivent être mis au service du mieux être des populations et de leurs collec-

tivités sur tout le territoire du Québec. Actuellement, ces investissements publics soutiennent principalement les entreprises privées. Une participation croissante de l'économie sociale au PIB québécois ne peut que servir l'intérêt public en maximisant les retombées dans les communautés rurales et urbaines. Les entreprises d'économie sociale naissent des besoins exprimés par les collectivités et, puisqu'elles reposent sur un fonctionnement démocratique, stimulent l'implication des citoyens dans la propriété des moyens de production des biens et services offerts à leur communauté. Plus encore aujourd'hui, il importe que les pratiques gouvernementales en la matière soient respectueuses des caractéristiques fondamentales de l'économie sociale (gestion démocratique, service aux membres ou aux collectivités, autonomie de gestion, primauté des personnes et du travail sur le capital, etc.) et ne cautionne pas l'usage d'un statut juridique aux seuls fins d'accéder à des fonds dédiés à ces organisations.

#### **OÙ SERAIT LE QUÉBEC SANS LES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE?**

Il est difficile d'imaginer les municipalités rurales sans les coopératives agricoles, les coopératives forestières, les caisses populaires, les Centres de la petite enfance, les entreprises d'aide domestique et les coopératives et OSBL d'habitation. Tout comme le Nunavik ne serait pas le même sans les 73 entreprises d'économie sociale de son territoire.

Bon nombre de coopératives funéraires ont été fondées dans les années 1970. À cette époque, les frais funéraires grimpaient en flèche, entraînant l'endettement des familles qui avaient le malheur de perdre un proche. Grâce à la présence de coopératives, le coût des funérailles a connu une baisse parce que les entreprises privées n'avaient plus le monopole. Elles occupent actuellement 15 % du marché des services funéraires au Québec, un chiffre qui grimpe même jusqu'à 25 % à l'extérieur de Montréal.

Avec sensiblement les mêmes subventions que les garderies privées, les Centres de la petite enfance développent des services de garde rentables sur tout le territoire du Québec, tant en milieu rural qu'urbain, tant à Kuujuaq qu'à Montréal. À l'inverse, les garderies privées sont concentrées quasi exclusivement dans les grands centres.

Les médias communautaires et les entreprises d'aide domestique, par exemple, sont souvent les seules solutions locales à des besoins spécifiques des communautés et souvent parmi les plus gros employeurs des milieux ruraux ou dévitalisés. Non pas parce que ces entreprises sont davantage

subventionnées que celles du secteur privé, mais bien parce que l'entreprise d'économie sociale a pour finalité de servir ses membres ou la collectivité plutôt que de simplement engendrer des profits et viser le rendement financier.

On ne parlerait pas d'industrie environnementale et de développement durable sans le travail de sensibilisation des groupes environnementaux ni l'acharnement des entreprises d'économie sociale, notamment dans le secteur de la gestion des matières résiduelles. C'est donc dire qu'une partie significative de la recherche et développement, particulièrement dans le secteur environnemental pour ne donner que cet exemple, est réalisée en économie sociale. Il est raisonnable de penser que ces mêmes entreprises puissent faire profiter leurs communautés des résultats de leurs recherches.

Ce sont également des entreprises d'économie sociale qui sont parmi les plus actives sur le marché immobilier de Montréal et de plusieurs autres villes du Québec permettant ainsi de poursuivre le développement de logements accessibles aux ménages à faible et modeste revenus. D'ailleurs, le logement communautaire est souvent la seule façon de développer du logement abordable en milieu rural.

On constate même que dans certaines localités, les entreprises d'économie sociale permettent de maintenir un certain niveau de compétition dans le cadre d'appels d'offre. Les entreprises d'économie sociale donnent également à des municipalités l'occasion de créer localement des emplois tout en offrant des services de gestion de matières résiduelles par la négociation d'ententes de gré à gré avec des entreprises d'économie sociale.

Contrairement à l'entreprise privée, qui se concentre essentiellement dans les marchés les plus profitables, l'économie sociale se déploie dans toutes les régions du Québec afin de répondre à l'ensemble des besoins exprimés par la population incluant ceux des plus démunis.

### **FACILITER L'ACHAT DE PRODUITS ET SERVICES EN ÉCONOMIE SOCIALE**

Il sera bientôt possible d'acheter facilement des produits et services d'entreprises d'économie sociale. Commerce solidaire Québec permettra aux consommateurs, aux organisations publiques et aux entreprises privées de s'approvisionner auprès d'entreprises d'économie sociale sur tout le territoire du Québec favorisant ainsi le développement économique de toutes les régions, qu'elles soient rurales ou urbaines. Pour ce projet, le Chantier de l'économie sociale s'est associée à la coopérative de solidarité du réseau de la petite enfance William.coop qui a développé une expertise unique dans l'achat local au Québec.

Il sera plus facile d'acheter localement. C'est une autre bonne nouvelle pour l'économie du Québec.





CECI  
Centre d'étude et de coopération internationale

## COOPÉRATIVES LAITIÈRES AU NÉPAL DE **GRANDS CHANGEMENTS** POUR DE PETITES COMMUNAUTÉS

**L**a montagne népalaise abrite plusieurs villages et près de 80 % de la population nationale. Dans ces zones éloignées, les gens vivent de peu. En fait, l'agriculture constitue depuis toujours leur principal moyen de subsistance. Aujourd'hui, un nouveau secteur économique s'ouvre à ces petites communautés népalaises et renferme les plus belles promesses : celui de la production laitière.

Le CECI est l'un des organismes qui a cru au potentiel de cette initiative, lancée par son partenaire népalais, l'Association centrale des coopératives laitières du Népal (CDCAN), en 2006. Via Uniterra, le programme de coopération internationale qu'il mène conjointement avec l'EUMC, l'organisme canadien n'a pas tardé à mettre l'épaule à la roue et à affecter des ressources pour aider au démarrage du projet. Un projet tout simple, mais porteur d'un énorme potentiel.

« Avant, les habitants des zones rurales avaient des buffles dont ils tiraient le lait, mais ils le faisaient davantage pour leur consommation personnelle. La consommation de lait est très élevée au Népal. L'idée était donc de commencer à faire de la production à grande échelle. D'améliorer la production laitière et d'en faire la transformation pour qu'elle devienne une source de revenus additionnels qui aiderait le développement économique de ces communautés », indique Julien Carlier, conseiller en communications au CECI.

Or, le fait de prioriser la production, le marketing et la mise en marché des produits laitiers n'a pas tardé à générer des opportunités d'emplois importantes. La production laitière s'est aussi avérée être une façon efficace de diversifier l'économie locale, qui reposait auparavant presque exclusivement sur les revenus agricoles issus de la terre.

« La production laitière est une source de revenus immédiate pour les fermiers des zones rurales. C'est l'un des rares secteurs qui redirigent l'argent des villes vers les zones rurales. De plus, à l'heure actuelle, le niveau de

production remplit seulement 50 % de la demande », raconte Sagun Bista, chargée de programme du CECI au Népal.

Comme l'industrie a démontré qu'elle pouvait devenir un moteur de développement économique extraordinaire pour les communautés rurales, plusieurs organismes népalais ont emboîté le pas pour soutenir les initiatives dont le but est d'accroître la production laitière.

### TROIS DISTRICTS, UN PROJET

Les districts de Lalitpur, Makwanpur et Rupandehi ont été ciblés pour l'implantation du projet. Ainsi, les Unions des coopératives laitières de chacun des districts ont travaillé étroitement avec l'Association centrale des coopératives laitières du Népal (CDCAN), le Centre de micro finances (CMF) et le programme Uniterra pour donner l'impulsion nécessaire au développement de cette initiative.

Au départ, les partenaires ont dû travailler à l'installation d'une structure pouvant permettre et supporter la production. Les activités étaient aussi axées sur la santé animale afin d'améliorer la qualité et la quantité de la production. Certains volontaires Uniterra, spécialistes du domaine, ont travaillé auprès des fermiers pour faire la promotion de meilleures pratiques sanitaires.

« Comme la production était orientée vers la consommation personnelle, il n'y avait pas de véhicule pour transporter le lait ni de centre de collecte dans les districts. Les villages ne disposaient pas des moyens techniques pour produire et vendre le lait à plus grande échelle. Nous avons donc aidé à construire des centres de refroidissement et fait l'acquisition de camions réfrigérés », dit Sagun Bista.

Trois centres de refroidissement ont été construits pour desservir les coopératives laitières de chacun des districts. Ces centres possèdent une capacité de stockage de 9000 litres. Une laiterie privée a aussi été établie et

achète 7 000 litres de lait quotidiennement chez les membres des coopératives laitières.

Dans le seul district de Lalitpur, 4 000 foyers dans quinze villages ont fondé une cinquantaine de coopératives laitières et produisent 30 000 litres de lait par jour. Plus de 94 % du lait dans le district est produit par des buffles. La production quotidienne de lait par foyer est habituellement de sept à dix litres par jour.

*« La production laitière est une source de revenus immédiate pour les fermiers des zones rurales. C'est l'un des rares secteurs qui redirigent l'argent des villes vers les zones rurales. De plus, à l'heure actuelle, le niveau de production remplit seulement 50 % de la demande. »*

Les fermiers possèdent moins d'un hectare de terrain pour la production. Sur ce terrain, ils produisent du maïs, de la moutarde, du riz, du blé ou des légumes pour nourrir la famille ou pour la vente. Ce qui laisse peu d'espace pour l'élevage du bétail.

Ainsi, tous les jours les fermiers marchent des kilomètres pour ramasser l'herbe et les branches d'arbre nécessaires pour nourrir leurs buffles. Ensuite, ils transportent leurs barils de 35 litres de lait au centre de collecte de la coopérative, située à une vingtaine de minutes de marche.

Si le processus de production est exigeant, il en vaut néanmoins la peine. « Pour les communautés locales, ces nouvelles activités ont changé la donne financièrement et constituent une réelle amélioration. Maintenant, chaque maison a deux ou trois buffles grâce aux nouveaux revenus générés. Et comme l'industrie est érigée sur une structure coopérative, les fermiers empochent la plus grande partie des revenus générés par la production », explique Julien Carlier, conseiller en communications au CECL.

### **DE MEILLEURES COMPÉTENCES, UNE PLUS GRANDE ÉQUITÉ**

Maintenant que les structures sont installées, le renforcement des habiletés en gestion des acteurs du projet est une dimension très importante pour

maintenir son efficacité et pour poursuivre son développement. Avec ses partenaires locaux, le programme Uniterra travaille à accroître la capacité en matière de gestion des Unions des coopératives laitières de Lalitpur, Makwanpur et Rapandehi et d'une trentaine de coopératives laitières afin qu'elles fournissent de meilleurs services aux 3 000 foyers membres. Pour ce faire, plusieurs initiatives ont été entreprises.

Des manuels de formation pour coopérative laitière ont d'abord été publiés en collaboration avec le Département des Coopératives, le Département du bétail et l'Association centrale des coopératives laitières du Népal (CDCAN). Les membres d'une cinquantaine de coopératives ont acquis des connaissances et habiletés dans la gouvernance, la gestion, les principes coopératifs et d'autres aspects du développement professionnel des coopératives. Des fermiers ont également été entraînés pour faire la prévention des maladies communes au bétail afin d'assurer une meilleure qualité de lait.

Une dimension égalitaire fait aussi partie prenante du projet. Comme les bénéficiaires sont déjà importants, le programme Uniterra travaille à sensibiliser les communautés visées à l'importance de les répartir équitablement entre les hommes, les femmes et les groupes ethniques exclus en raison du système de castes.

« Les femmes font 50 % du travail. Elles se lèvent tôt pour nourrir et traire les buffles. Elles sont très impliquées dans le processus de production, mais sont faiblement représentées dans les coopératives », témoigne Astrid Dier, une volontaire canadienne conseillère en genre et développement au Népal.

« C'est important que les unions laitières et leurs coopératives redistribuent équitablement les revenus. Tout le monde doit bénéficier des retombées. Voilà pourquoi nous devons aider les femmes et les membres de groupes exclus à développer leur leadership et habiletés en gestion », ajoute-t-elle.

Les coopératives ont donc intégré l'égalité des sexes et l'inclusion sociale dans les stratégies organisationnelles et leur structure de gouvernance. Par conséquent, 50% des membres de coopératives à avoir acquis des habiletés dans le développement d'affaires, la production et le marketing sont des femmes.

Uniterra organise des ateliers de formation pour sensibiliser les membres des coopératives à certaines notions liées à l'égalité. Au début, les sessions se passaient devant des publics entièrement masculins. De plus en plus, les femmes assistent aux séances et sont désireuses d'apprendre et de s'impliquer davantage dans le processus décisionnel. « Les mentalités prennent du temps à évoluer, mais nous voyons ici des signes très encourageants pour la suite des choses », conclut Sagun Bista.

Stéphanie Guérette  
Collectif des entreprises d'insertion du Québec

# LES ENTREPRISES D'INSERTION SONT RENTABLES

Le Collectif des entreprises d'insertion du Québec est le regroupement de 47 entreprises d'insertion réparties dans 12 régions du Québec. Plus de 3 000 personnes viennent chaque année apprendre un métier dans un contexte réel de travail parmi la soixantaine de domaines d'apprentissage développés par les entreprises d'insertion. Elles reçoivent un appui personnalisé pour régler leurs difficultés, développer de nouvelles habitudes et habiletés de travail et retrouver confiance en leur potentiel. Les entreprises d'insertion, ce sont des restaurants, des traiteurs, des friperies, des usines, des ateliers d'informatique, d'ébénisterie et autres, qui offrent des produits et services répondant aux normes de qualités propres à l'un des 12 secteurs d'activités où elles opèrent. Ce modèle unique d'intervention a démontré au fil des ans sa réussite : plus de 80 % des finissants décrochent un emploi après leur formation ou font un retour aux études.

Pourtant, leurs impacts économiques, bien que substantiels, étaient relativement peu connus à l'échelle du Québec. Cette situation a incité le CEIQ à approcher Consultations Libera Mutatio pour réaliser une étude dont l'objectif principal était d'évaluer les impacts socio-économiques des entreprises d'insertion du Québec pour les gouvernements et la société québécoise. La démarche exposée dans l'étude permet de dresser un portrait précis des entreprises d'insertion membres du CEIQ et d'établir rigoureusement leurs impacts socio-économiques<sup>1</sup>.

D'entrée de jeu, soulignons qu'à la lumière des résultats de l'étude, la firme Consultations Libera Mutatio conclut que les investissements consentis par les gouvernements du Québec et du Canada dans les entreprises d'insertion sont nettement profitables pour l'État et les contribuables.

L'étude démontre notamment que les gouvernements récupèrent les 2/3 de leur mise de fonds dès la première année et qu'il ne faut que 29 mois pour qu'ils recouvrent leurs investissements. De plus, les entreprises d'insertion génèrent à moyen terme des retombées économiques importantes, tout en permettant de former et d'accompagner vers l'emploi des personnes fortement éloignées du marché du travail.

En considérant le tableau S1 qui suit, on remarque d'abord que, la première année, les gains des gouvernements du Québec et du Canada se chiffrent respectivement à plus de 17 M\$ et de 7 M\$. Sachant qu'il avait investi 35,7 M\$ en 2008, le Québec récupère près de la moitié (48 %) de sa mise dès la première année (p. xi). Ensemble, les deux ordres de gouvernement recouvrent les deux tiers (2/3) de leur mise dans les douze (12) premiers mois (p. xiii.)

Ce texte reprend des extraits de l'étude d'impacts socio-économiques des entreprises d'insertion du Québec par Martin Comeau, économiste, Consultations Libera Mutatio.

Tableau S1 : Total des gains économiques pour les gouvernements du Québec et du Canada

Gouvernement du Québec Types de gains économiques	Première année	Moyenne annuelle	Total – Vingt et un (21) ans
Impacts économiques des dépenses d'exploitation	11 084 830 \$	Non récurrent	11 084 830 \$
Total des gains et des coûts évités	6 019 929 \$	2 790 062 \$	56 853 524 \$
Total des gains économiques pour le gouvernement du Québec	17 104 759 \$	2 790 062 \$	67 938 354 \$
Gouvernement du Canada Types de gains économiques	Première année	Moyenne annuelle	Total – Vingt et un (21) ans
Impacts économiques des dépenses d'exploitation	4 912 187 \$	Non récurrent	4 912 187 \$
Total des gains et des coûts évités	2 406 161 \$	1 174 743 \$	23 128 560 \$
Total des gains économiques pour le gouvernement du Canada	7 318 348 \$	1 174 743 \$	28 040 748 \$
Total des gouvernements Types de gains économiques	Première année	Moyenne annuelle	Total – Vingt et un (21) ans
Impacts économiques des dépenses d'exploitation	15 997 017 \$	Non récurrent	15 997 017 \$
Total des gains et des coûts évités	8 426 089 \$	3 964 804 \$	79 982 084 \$
Total des gains économiques pour les deux gouvernements	24 423 107 \$	3 964 804 \$	95 979 102 \$

<sup>1</sup> COMEAU, Martin, Consultations Libera Mutatio. *Étude d'impacts socio-économiques des entreprises d'insertion du Québec*, février 2011, 69 p.  
[www.collectif.qc.ca/communications/statique/publications.asp](http://www.collectif.qc.ca/communications/statique/publications.asp)

Sur une période de vingt et un (21) ans, l'ensemble des gains pour le gouvernement du Québec approche 68 M\$, dégagant un bénéfice net de 32,2 M\$ (p.xi). Pour sa part, les gains du gouvernement fédéral totalisent 28 M\$ à la fin des vingt et une (21) années. C'est donc dire que sa contribution de 580 000 \$ dégage un bénéfice net de plus de 27 M\$ (p.xii). Finalement, pour les deux ordres de gouvernement, les gains économiques totaux approchent les 100 M\$ sur une période de vingt et un (21) ans permettant de dégager un excédant de près de 60 M\$ (p.xii). Il ne faut que 29 mois pour que les deux niveaux de gouvernement récupèrent leurs mises de fonds.

*« En faisant l'hypothèse supplémentaire que la mesure "entreprises d'insertion" serait reconduite sans modification durant la période de 21 années, il en résulterait pour les gouvernements du Québec et du Canada un bénéfice net respectif de plus de 355 M\$ et de 439 M\$. »*

En faisant l'hypothèse supplémentaire que la mesure « entreprises d'insertion » serait reconduite sans modification durant la période de 21 années, il en résulterait pour les gouvernements du Québec et du Canada un bénéfice net respectif de plus de 355 M\$ et de 439 M\$. C'est donc dire que les deux (2) ordres de gouvernement, en consacrant chaque année une somme de 36,3 M\$, recueilleraient des gains de près de 800 M\$ pour cette période.

Pour la main-d'œuvre, les dépenses d'exploitation liées aux opérations des entreprises d'insertion du Québec en 2008 soutenaient 2 430 années-personnes pour une masse salariale de 46,3 M\$. C'est donc dire que, par leurs actions, les entreprises d'insertion du Québec sont directement responsables de la création de plus de 150 emplois permanents et à temps plein parmi leurs fournisseurs. Les résultats nous apprennent dans un même temps que ces dépenses d'exploitation occasionnent une valeur ajoutée aux prix de base de 57,4 M\$. En conséquence, les entreprises d'insertion du Québec sont aussi responsables d'une création de richesse correspondant à près de 12 M\$ parmi leurs fournisseurs.

L'auteur de l'étude, l'économiste Martin Comeau, souligne que ces résultats demeurent très conservateurs pour les raisons suivantes :

- Elles ne tiennent pas compte des effets induits, c'est-à-dire de l'accroissement de l'activité économique provenant de l'augmentation des revenus (tels les salaires) occasionnés par la présence des entreprises d'insertion;
- Elles n'incorporent aucune taxe versée aux administrations municipales et régionales. Ces dernières accaparaient près de 9 % des revenus des administrations publiques au Québec en 2008;
- Elles s'appuient à plusieurs endroits sur l'hypothèse selon laquelle les participants ne terminant pas leur parcours ne s'intégreront jamais au marché du travail alors qu'une portion d'entre eux vont le faire;
- Elles omettent de prendre en compte les gains intangibles associés à une meilleure estime de soi, aux sentiments associés au bonheur et à l'accomplissement personnel et professionnel, à une participation enrichie au sein de la société (vote aux élections, philanthropie, volontariat, et les autres formes d'engagement social), à des relations plus profondes avec la famille, les pairs et autres réseaux sociaux.

Les entreprises d'insertion du Québec contribuent de plusieurs autres manières au développement socio-économique du Québec. Elles sont issues du milieu local avec lequel elles entretiennent des liens de partenariat étroit. À cet égard, elles sont souvent implantées dans des quartiers ou des régions où la situation économique est relativement moins favorable, contribuant ainsi à répondre à des imperfections du marché et à résoudre des problèmes sociaux. Elles y font une promotion active de leur main-d'œuvre, en particulier auprès des entreprises privées.

Par ailleurs, la prise en compte de la littérature scientifique portant sur les politiques actives du marché du travail permet de constater que le modèle d'affaires des entreprises d'insertion apparaît particulièrement bien adapté pour offrir, à l'État québécois et à leurs participants, des parcours empreints d'efficacité et d'efficience. Ceux-ci :

- Comportent un mélange approprié et intégré de formation scolaire, de compétences professionnelles, de formation en milieu de travail, etc.;
- Permettent aux jeunes d'accéder à des passerelles vers l'éducation plus formelle afin qu'ils puissent développer encore davantage leurs habiletés et leurs compétences;



- Proposent un ensemble de services pour soutenir les jeunes et leur famille afin de mieux répondre à leurs besoins spécifiques;
- Impliquent un suivi des résultats obtenus pour améliorer la qualité des actions.

En dernière analyse, il est utile de rappeler que les autorités politiques américaines ont, à plusieurs reprises, choisi d'allouer davantage de ressources financières pour soutenir des mesures d'employabilité et de formation en faveur d'une population plus défavorisée au plan économique. C'est aussi cette voie que préconise l'OCDE dans deux rapports publiés récemment. Dans son étude publiée en 2009 et intitulée Perspectives de l'emploi de l'OCDE – Faire face à la crise de l'emploi, l'OCDE affirme que :

*(...) la priorité à court terme devrait être de réduire au minimum l'accroissement du noyau irréductible de jeunes qui, connaissant le chômage de longue durée et l'inactivité (non associée à des études), risquent de perdre des contacts efficaces avec le marché du travail et de compromettre pour toujours leurs perspectives d'emplois et leurs capacités de gains. Il est également clair que dans un contexte de ralentissement économique, il est encore plus essentiel de prendre des mesures décisives ciblées sur les jeunes à risque (subventions pour des contrats d'apprentissage destinés aux jeunes non qualifiés, promotion d'écoles de la deuxième chance, etc.) afin de diminuer leurs chances d'entrer sur le marché du travail sans aucune qualification.*

Dans son étude de 2008 s'intéressant à la création d'emplois pour les jeunes au Canada, l'OCDE recommandait que les dépenses publiques courantes, tant fédérales que provinciales, fassent une plus large part aux mesures destinées aux jeunes confrontés à des obstacles multiples à l'emploi.

Ces recommandations de l'OCDE et les résultats obtenus dans la présente étude suggèrent que le gouvernement du Québec devrait accroître les ressources destinées à la mesure « entreprises d'insertion ».

Comme le soulignait récemment Richard Gravel, directeur général du Collectif des entreprises d'insertion, « les conclusions de l'étude démontrent la rentabilité économique des entreprises d'insertion; prouvant ainsi que l'État fait un choix judicieux en investissant dans ces organisations ». Plus encore, il ne faut pas perdre de vue qu'au-delà de la rentabilité économique, le travail accompli quotidiennement par les entreprises d'insertion reste crucial pour des milliers de personnes en quête d'un meilleur avenir.



Geneviève Huot  
Chantier de l'économie sociale

# À QUAND L'OPTION COLLECTIVE POUR ASSURER LA RELÈVE EN ENTREPRISE ?

**D**e nombreux observateurs et analystes estiment que les PME vont rencontrer un problème de relève dans les prochaines années. Selon la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, environ 70 % des propriétaires d'entreprise prendraient leur retraite d'ici 2015. Et selon la Fondation de l'entrepreneurship<sup>2</sup>, le déficit de repreneurs atteindra 149 000 dans les prochaines décennies (16 000 d'ici 2014, 22 000 de 2015 à 2020 et 111 000 après 2020).

Par ailleurs, on entend dire sur de nombreuses tribunes que le secret d'un transfert réussi est la planification, mais que peu de propriétaires s'y intéressent avant d'arriver au moment de leur retraite. Ce qui, évidemment, complique les choses. Ainsi, la Fondation de l'entrepreneurship<sup>3</sup> a réalisé une étude soulignant que seulement un entrepreneur sur deux de 55 ans et plus et souhaitant vendre ou transmettre son entreprise a identifié un repreneur et que la même proportion n'a pas de plan de retraite. Toujours selon cette étude, il y a plus de 50 % des repreneurs potentiels de 18 à 54 ans qui n'ont pas identifié d'entreprise à reprendre. Devant ces constats, de nombreux organismes ont mis sur pied des outils pour faciliter les transferts d'entreprises. Des formations, des séminaires, des conférences, de l'encadrement et des outils de diverses natures ont vu le jour au courant des dernières années au Québec.

Toutefois, une étude réalisée par le Chantier de l'économie sociale à l'automne 2010 pour le compte de la Fiducie du Chantier révèle que malgré le foisonnement d'acteurs travaillant sur la relève au Québec, la majorité d'entre eux n'aborde pas ou très peu la question de la relève sous forme d'entreprise collective. Seule la Fédération des Coopératives de développement régional (CDR) a publié des guides pour encadrer le rachat d'une entreprise sous la forme d'une coopérative et les CDR travaillent en partenariat avec les Centres de transferts aux entreprises. Néanmoins, la relève sous forme d'entreprise coopérative ou à but non lucratif n'a pas pris son véritable envol au Québec. Il existe bien des exemples de transferts réalisés (projets de mobilisation citoyenne afin de prendre la relève d'un commerce menacé de fermeture afin de préserver un service de proximité, cas de relève par des employés afin de préserver leurs emplois, etc.), mais ceux-ci restent marginaux et la formule collective, d'emblée, ne fait pas partie des premières options envisagées par les cédants. Ceci dit, les projections de la Fondation de l'entrepreneurship laissent voir que le déficit de repreneurs privés va se creuser dans les prochaines années, incitant peut-être les organismes et les cédants à se tourner davantage vers la formule collective. Nous resterons à l'affût des tendances et des occasions de développement.

D'ailleurs, dans son mémoire déposé dans le cadre des dernières consultations prébudgétaires du budget provincial 2011-2012, le Chantier a répété une demande présentée dans celui de 2009 visant la mise en place d'une mesure fiscale incitant les propriétaires de PME à vendre à leurs travailleurs. Cette demande est appuyée par les Coopératives de développement régional et par le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité.

En effet, dans d'autres pays confrontés au même problème, le rachat des entreprises par leurs employés organisés en coopérative de travail a permis de sauver un bon nombre de PME. On pense notamment à l'Argentine qui, au début des années 2000, fut gravement touchée par une crise économique provoquant la fermeture d'un nombre important d'entreprises privées dont certaines avaient été littéralement abandonnées par leur propriétaire. La réaction des Argentins : des travailleurs et des syndicats touchés se sont regroupés sous forme de coopératives pour « récupérer » ces entreprises fermées ou abandonnées afin de maintenir les capacités de production et sauver les emplois. Cette expérience sera d'ailleurs l'objet d'une présentation dans l'un des ateliers du FIESS, sur le thème Emploi et travail. Ainsi, le Chantier propose une mesure fiscale qui s'inspire de celle qui existe aux États-Unis par laquelle un propriétaire de PME qui vend au moins 30 % de ses actions à une coopérative ou à un ESOP peut être exempté indéfiniment de la taxe sur le gain en capital, à la condition qu'il réinvestisse le même montant dans des « qualified replacement securities ». Ce type de mesure a de nombreux avantages : les travailleurs peuvent conserver leur emploi, le propriétaire vendeur reçoit une exemption et le gouvernement américain évite la délocalisation des entreprises à l'extérieur du pays.

Au Québec, un ensemble de conditions favorables à la relève par les travailleurs sont déjà en place : un réseau de soutien aux entreprises collectives, des outils financiers ouverts aux coopératives, une tradition syndicale d'implication dans le financement et la gestion des entreprises, le Régime d'investissement coopératif et l'ouverture d'un ensemble d'intervenants à la coopération du travail. Une mesure fiscale incitant les propriétaires de PME à vendre à leurs travailleurs compléterait assurément les conditions nécessaires à faire de la coopération du travail un outil de relève des plus intéressants.

<sup>2</sup> Fondation de l'entrepreneurship, *La relève est-elle au rendez-vous au Québec ?*, 2010, 40 p.

<sup>3</sup> Ibid



Une coproduction :



CHANTIER  
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

[www.chantier.qc.ca](http://www.chantier.qc.ca)

 **fiducie**

du Chantier  
de l'économie sociale

[www.fiducieduchantier.qc.ca](http://www.fiducieduchantier.qc.ca)